

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/04/2026

Référence
D2026_18

Objet de la délibération
Création d'une ligne de téléphonie mobile pour l'astreinte des élus

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	11	11

Date de la convocation

Date d'affichage

Vote
A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture

Le :

Et

Publication ou notification du :

L' an 2026 et le 24 Avril à 18 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de BRUCHET Delphine, Maire

Présents : Mme BRUCHET Delphine, Maire, Mme VAPPEREAU Béatrice, M. MORGEAT Guillaume, Mme SEVIN Nathalie, Mme DESFORGES Anne-Claire, M. BEDU Stéphane, Mme HULIN Josiane, Mme LAVILLONNIERE Bruno, M. SERGENT Enzo, M. PREBAY Nicolas, Mme CARRE Sandrine

A été nommé(e) secrétaire : M. BEDU Stéphane

Objet de la délibération : Création d'une ligne de téléphonie mobile pour l'astreinte des élus

Le Conseil Municipal,

Vu l'exposé de Madame le Maire,
Considérant la nécessité d'assurer une continuité du service public et de garantir la joignabilité des élus de permanence en cas d'urgence sur le territoire communal ;
Considérant que l'exercice des fonctions d'adjoints et de conseillers municipaux peut justifier la prise en charge de frais de communication ;

DÉCIDE :

- D'approuver la souscription d'un abonnement de téléphonie mobile dédié à l'astreinte des élus souscrit chez : ORANGE pour un montant mensuel de 13 € HT par mois.
- De fixer les modalités d'utilisation : le téléphone sera transmis à l' élu de permanence
- D'autoriser Madame le Maire à signer tout contrat auprès de l'opérateur retenu, dans la limite d'un budget annuel de 156€ HT
- De dire que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal et seront inscrits au compte 626.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 04/05/2026
Le Maire
Delphine BRUCHET